Huitième année. — N° 332 — On s'abonne aux Bureaux du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS et dans tous les Bureaux de Poste — SAMEDI 9 JANVIER 1915

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ÉTRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ÉTRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 46-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ÉTRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ÉTRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

Les Françaises pendant la guerre. Ce qu'elles font. Ce qu'on fait pour elles.

Pendant la durée de la guerre LA FRANÇAISE *sera vendue au n° 0.05 au lieu de 0.10.*

Le secrétariat n'est ouvert que les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.
La directrice reçoit le mercredi après-midi.

Le salaire et l'aumône

La scène représente un intérieur bourgeois.

MADAME (*à sa femme de ménage*). — Je vous donne 1 fr. 25 pour venir chaque matin faire mon ouvrage... C'est bien payé... En temps de guerre il y a des quantités de domestiques sans place qui travaillent pour leur seule nourriture.

LA FEMME DE MÉNAGE. — Que madame ne se gêne pas, si elle trouve quelqu'un dans ces conditions-là. Moi, je demanderai mon secours de chômage, et je n'aurai pas la peine de travailler.

Ce petit dialogue de pleine actualité se rapproche dans ma mémoire, d'un souvenir qui ne s'effacera jamais. Il remonte à plusieurs années.

Une jolie et charmante petite ouvrière, qui avait aimé, et accepté la responsabilité de ses actes, se trouvait seule avec son enfant âgé de quelques semaines. Le « père » sans moyens, pris pour le service militaire, était parti, promettant de revenir fidèle... Mais il fallait vivre en l'attendant, et vivre fidèlement aussi.

L'isolée se décidait à tendre la main dans la rue.

J'essaya de combattre cette résolution : je parlai de l'aide accordée par l'Assistance publique, de l'intérêt qu'inspire aux personnes charitables la dignité d'une conduite laborieuse.

— « Jamais le travail ne me rapportera autant que la mendicité. »

La jeune femme souriait avec mélancolie en étalant cette incontestable et navrante vérité.

En effet, même avec le concours de quelques bonnes âmes, comment assurer une besogne suffisamment rémunératrice pour parer aux chômages, aux risques de maladie?... La mère à l'atelier, l'enfant à la crèche, — ou bien encore tous deux dans la chambrette étroite, avec le bruit et la fatigue de la « machine », l'odeur du pétrole, les émanations du petit poêle... Fâcheuses conditions pour une nourrice.

Ces deux exemples, entre des milliers, indiquent que dans la foule se généralise l'idée très juste, mais démoralisatrice : « Mieux vaut se faire assister que de travailler. »

Et ceci découle de cette indéniable réalité : que le travail n'est ni payé, ni honoré d'une manière équitable, alors, que l'aumône mal comprise s'exerce au détriment de ce travail.

J'ai retrouvé la jeune fille-mère quelques mois plus tard; elle se reposait sur un banc, le long d'une des larges voies parisiennes ombragées. Il faisait beau. Le poupon rose et gras sommeillait entre les bras de la femme bien portante, et qui avait échangé sa pâleur distinguée contre le hâle et le léger embonpoint de l'existence accoutumée aux intempéries. Elle me reconnut, et me salua de loin, avec un sou rire discret, auquel je répondis sans m'arrêter. Elle frappa doucement sa poche d'un geste qui mimait son contentement de ne pas s'être laissé prendre à mes conseils, — et je ne pouvais lui donner tort.

L'erreur fondamentale sur laquelle repose ce déplorable état d'esprit, est la double, la fausse conception bourgeoise de la charité et de l'économie.

La femme surtout est élevée dans cette tradition : — que la bonne maîtresse d'intérieur s'efforce toujours d'obtenir beaucoup en payant peu... — Par contre, elle reconnaît l'obligation de réserver la part du pauvre.

Le pauvre!... Ce mot m'est odieux. Il implique l'infériorité soumise, facilement dégradée, réduite à l'hypocrisie, au mensonge, à la ruse... On le retrouve, ce mot, dans tous les écrits éducateurs et pieux. Il faudrait cependant inculquer aux générations montantes que le « pauvre » devra disparaître, parce que le travailleur, grandi par le respect qu'il mérite, prendra une place légitime dans la société.

Comparons le sort actuel du mendiant et de quiconque prétend gagner son nécessaire en travaillant.

La même personne qui vient de se laisser émouvoir par la trompeuse sollicitation : « Ayez pitié... Je n'ai pas mangé depuis hier... Mes petits enfants... Ça vous portera bonheur... » roule dans sa tête toutes les combinaisons pour rogner les petits salaires, les maigres profits de tous ceux qui la servent.

Au professionnel de la mendicité elle accorde le regard de compassion, la douce parole... A sa domestique, à ses humbles fournisseurs, elle réserve toute sa sévérité, ses rebuffades, ses mots blessants : « Vous êtes payé pour cela!... « Si vous n'êtes pas content allez-vous-en! »... Jamais l'éloge qui encourage; jamais le mot de reconnaissance qui efface le souvenir de l'effort.

On indique aux âmes charitables la famille nécessiteuse; on sollicite pour la détresse à secourir ou pour les « œuvres »... — Mais on cache jalousement l'adresse de l'ouvrière qui « fait les costumes pour rien », de peur que les nouvelles clientes l'incitent à « augmenter ses prix ».

Le patron, dans les affaires, calcule tous les moyens de diminuer la rétribution du travail. Il saute sur tous les prétextes pour « ne pas payer »... L'ouvrier, même l'ouvrier d'art est toujours reçu brusquement; on abuse de ses pas et démarches; on lui vole son temps et ses forces en l'obligeant à d'inutiles attentes. — Montons l'échelle et nous voyons l'employé traité sans égards ni délicatesse. Le professeur subit les mêmes procédés. Et cette escroquerie qui s'appelle la Dette, est encore un acte d'oppression...

Lorsqu'il s'agit de la travailleuse, ces mauvais procédés s'amplifient d'autant mieux qu'on la sait plus souple, plus asservie... Sans même parler des exigences abominables auxquelles les femmes jeunes ou agréables sont exposées, avouons que la tyrannie, l'égoïsme de quiconque « tient l'argent » : maître, acheteur, bourgeois, grand seigneur, et prolétaire aussi, pratiquent tous les abus de pouvoir inhérents à leur situation.

Je n'ignore pas que certains employeurs remplissent très exactement leurs devoirs envers leur personnel. Beaucoup sont mieux qu'irréprochables; ils sont généreux!

Pourquoi donc dans leurs rangs, se trouve-t-il tant de mécontents se plaignant avec amertume de l'« ingratitude » de leurs obligés?... C'est que le Bienfaiteur *par principe*, mais sans fraternité, ressemble à ces gens qui soignent un animal sans l'aimer pour le service qu'ils en obtiennent et la valeur qu'il représente. Le chien sent cela, et ne lèche pas la main qui le nourrit sans le caresser; il mange la pâtée avec des crocs prêts à mordre.

Le travail est tellement déconsidéré, qu'en demander humilie presqu'autant que solliciter le secours. La femme obligée de se créer des ressources soudaines, s'aperçoit vite que « ses amies » tout en la plaignant beaucoup, ne la reçoivent plus qu'à des heures spéciales; et aussi que son honnêteté n'obtient pas ce que... le contraire enlève avec aisance... et gloire souvent.

Une audacieuse vêtue à crédit de brillants atours, roulant en auto, est partout bien accueillie.

— De quoi donc vit-elle?

On ne veut pas approfondir le problème. D'où que vienne l'argent, il prime le labeur. L'aventurière est invitée, la travailleuse aux vêtements usés se voit évincée.

Pour conclure en toute équité, ne nions pas que parmi les salariés, il en est un grand nombre capables de décourager les meilleures volontés. Mais n'est-ce pas qu'à force d'avoir été humilié, opprimé, soupçonné, le travail a fini par se révolter contre l'argent? La duplicité, la traîtrise haineuse répondent à la défiance, à l'injustice, — à moins que la détresse roublarde se fasse brillante, aventurière dans les sphères élégantes, ou geignarde, faussement misérable, dans les couches basses de la société.

Et les riches continuent à entretenir le mendiant « qui se fait de bonnes journées » en se moquant d'eux, et qui peut-être est fier à sa façon, comme le loup de la fable, de ne pas porter un collier.

Georges Régnal.

L'ITALIE
ET LA PROPAGANDE ALLEMANDE

A la suite de notre article intitulé L'Allemagne veut intimider *« La Française », dans le numéro du 5 décembre dernier, nous avons reçu cette note d'une de nos abonnées en Italie :*

Dans le numéro du 5 décembre, *La Française* raconte un petit incident assez significatif de la propagande allemande en Italie.

L'incident en lui-même est peu de chose : un numéro retourné dans sa bande à la direction du journal (1) et accompagné d'une lettre anonyme sur les sentiments prétendus antifrançais des Italiens. L'auteur de la lettre en question semble bien cependant être un agent (conscient ou inconscient?) de la propagande constante, infatigable, méthodique, que les Allemands sentant à leur égard l'opinion publique italienne de plus en plus défavorable, tentent d'exercer, sur elle, directement ou indirectement.

Aucun moyen ne leur semble négligeable — on ne le dira jamais assez — pour pénétrer le plus directement possible tous les milieux. Il n'est pas modeste pension de famille où quelque Allemand ait séjourné au cours de ces dernières années, qui ne soit inondée de brochures de tous genres, écrites en italien, et habilement faites pour frapper les imaginations peu exercées à la critique. Je sais de petits propriétaires de ces pensions qui lisent en famille tous les papiers qu'on leur envoie ainsi : un peu par curiosité, et beaucoup parce qu'ils sont flattés qu'on les considère personnellement comme dignes de se faire une opinion qui vaut la peine d'être éclairée. Il est vrai, d'autre part, que la psychologie germanique n'est pas des plus fines — et dès qu'elle s'attaque à des esprits avisés, comme il y en a tant ici dans toutes les classes, le but est manqué, si même la pointe n'atteint pas directement l'extrémité opposée à celle vers laquelle on la dirige.

Mais le petit incident dont il a été question plus haut appartient à un autre ordre de manœuvres, singulièrement plus raffinées. Le but en est clair : répandre en France, le plus qu'il se pourra, l'impression que l'Italie nous est contraire. Rien n'est plus agréable aux Allemands résidant en Italie, que de découvrir dans la presse française quelque conséquence de leur patient travail. Un doute qui se trompe d'adresse, un accent qui prête à une mésinterprétation de nos sentiments à l'égard de nos amis d'Italie, ou qui tend à faire croire que nous nous trompons sur les leurs, est immédiatement exploité par les Allemands avec ardeur. Et leur désir n'est jamais las de susciter en France, de la part surtout de quelque journaliste, une réaction un peu vive à une déclaration du genre de celle que vous avez reçue — espérant que cette réaction à son tour en provoquera une analogue en Italie — d'où mécontentement réciproque.

C'est là un jeu auquel vous avez eu l'intelligence de ne vous point prêter. Mais il est si minutieusement organisé, qu'il est bon d'en être averti et d'en avertir le plus de personnes possible.

Sur les véritables sentiments du public italien, sur le sentiment national actuel, que ceux qui doutent interrogent ceux qui sont venus ces temps-ci de Belgique, parler de leur grand et héroïque petit pays. Qu'on interroge Lorand, Destrée, Maeterlinck, sur l'accueil qu'on a fait partout non seulement à leurs personnes, non seulement à travers leurs personnes, à leur pays, — mais à travers eux et leur patrie, à la cause pour laquelle la Belgique s'est sacrifiée.

La propagande allemande en Italie a reçu grâce à eux, ces jours ci, le coup le plus formidable et le plus efficace. Mais elle n'en sera que plus active.

F. L. D.

(1) Contrairement à toutes les apparences, il ne s'agissait pas du numéro de notre abonnée française, qui nous dit l'avoir retrouvé peu après nous avoir écrit.

LES SOCIALISTES FRANÇAISES
ET LA GUERRE

On nous demande de certains pays neutres quelle est en France l'attitude des femmes socialistes envers la guerre. Nous avons demandé leur opinion à quelques-unes des plus éminentes féministes du parti et nous donnerons ici leurs réponses.

Voici celle de Mlle Marie Bonnevial, présidente de la Section du Suffrage du Conseil National des Femmes, présidente de la Ligue pour le Droit des Femmes et son admirable réponse à un appel du pasteur américain, Miss Anna Shaw, présidente de la Section du Suffrage du Conseil International des Femmes, en faveur d'une action des femmes pour la paix.

Quant à ce qui est du sentiment des femmes socialistes, vous pouvez, sans crainte de vous tromper, affirmer qu'elles sont animées des mêmes sentiments que les hommes socialistes; notre cri à tous et à toutes est : guerre à la guerre : organisation de la paix par le désarmement général, et par le respect désormais solidement assuré de toutes les nationalités, libres et vivantes dans leur indépendance de groupements ethniques et historiques.

A Miss Shaw,
Présidente internationale de la Section du Suffrage

Chère et vénérée Présidente,

J'ai communiqué à notre Section et au Conseil National, la lettre si noblement émue que vous avez bien voulu m'adresser au sujet de la Guerre.

Elle date des premiers jours de la déclaration, alors que vous ne pouviez pas encore décider en toute connaissance de cause de quel côté est venue l'agression.

Vous le savez maintenant par les rapports des délégués qui sont allés porter à votre honorable Président de la République les documents officiels qui établissent les responsabilités.

La preuve est faite que la Belgique, confiante dans les traités qui assuraient sa neutralité, ne songeait pas à faire la guerre;

Que la France et l'Angleterre ont, jusqu'au dernier instant, tenté de l'éviter;

Que nos gouvernements traduisaient ainsi le sentiment de la nation exprimé tant de fois par les plus éminents de nos pacifistes, dont l'un a payé de sa vie le dernier effort pour conjurer le Crime;

Le Crime a été accompli et se consomme avec une barbarie digne des hordes les plus sauvages : vies humaines ou merveilles de l'art, tout est bon à détruire.

La Belgique, envahie au mépris des traités signés, n'a pas hésité à payer du sang de ses enfants l'honneur de respecter sa signature;

Et le petit David a arrêté dans sa marche le géant Goliath; et la vaillance de nos nobles voisins a permis à la France, surprise par une attaque sournoise autant que brusque, de se reconnaître, et de faire face à l'ennemi.

La loyale Angleterre, notre amie, à l'esprit si libéral et démocratique, qui, elle aussi, a travaillé de tout son pouvoir à maintenir la paix, voyant ses efforts impuissants, a mis son épée au service du Droit et de la Civilisation.

Et nous voilà, maintenant, nos trois nations alliées unies par une étroite solidarité bien décidées à poursuivre le combat jusqu'à la victoire.

La guerre est horrible, toujours, même celle où l'agresseur respecterait ce qu'il y a de plus respectable : les êtres sans défense, les vieillards, les femmes, les enfants. Et vous avez peut-être raison, chère Présidente, de penser que si les femmes, toutes les femmes, étaient appelées en conseil pour décider de la paix ou de la guerre, les différends se régleraient autrement que par les armes.

Mais l'heure n'est plus à la glose, elle est à l'action. Nous sommes attaqués, nous nous défendons; et il n'est pas une de nous qui voudrait prêter l'oreille à des avances prématurées de paix.

Nous rougirions de nous si nos pleurs devaient amollir le cœur de nos soldats, si pleins de belle humeur, d'enthousiasme et de vaillance.

Ils savent qu'ils se battent pour un principe, bien plus que par vengeance. C'est une cause sainte qu'ils défendent : le droit des nations, petites ou grandes, le culte et le respect du Beau, dans ses plus hautes manifestations artistiques, l'établissement d'un monde basé sur la justice, d'une paix durable, d'où résultera enfin la Fraternité humaine.

Il faut que cette guerre soit la dernière, et qu'aucun potentat, fût-il le plus orgueilleux et le plus férocement ambitieux des monarques, ne puisse en déchaîner de nouvelle.

Quand donc nos alliés Anglais, Belges, Serbes auront avec nos armées établi le triomphe du Droit et de la Raison, alors, mais seulement alors, nous songerons à revendiquer nos droits, à nous femmes, droits que nous serons d'autant plus qualifiées à réclamer que nous aurons mieux accompli notre devoir.

Et nous relirons avec toute l'admiration qu'elle mérite la belle page que vous nous avez écrite.

Avec toute notre respectueuse sympathie, veuillez agréer, chère et vénérée Présidente, notre cordial salut.

Pour la Section :
La Présidente,
Marie Bonnevial.

LA QUESTION DU PAIN

La question du pain — ou plutôt du régime de panification actuellement en vigueur à Paris — dépend officiellement, nous l'avons vu, de deux causes : la concurrence et la main-d'œuvre.

La première de ces causes, invoquée dans la réponse à la demande des députés de la Seine pour le rétablissement du pain de fantaisie ou des autres façons ordinaires, envisage deux éventualités. L'autorité, ou plutôt les autorités boulangères consultées, semblent craindre d'abord que les maisons fabriquant différemment ne se fassent une concurrence déloyale, c'est-à dire que le public, se jetant en masse sur les maisons capables de fabriquer les genres de pain qu'il réclame, n'adopte les grandes, au détriment des petites, ce qui exposerait celles-ci à la faillite; ensuite que cette disparition des petites maisons ne rende la fourniture du pain difficile dans les quartiers où elle se produirait.

Il est évident qu'une pareille sollicitude pour les intérêts particuliers entre eux ne cadre pas absolument avec les notions modernes sur les habitudes du commerce. La concurrence est, en temps normal comme en tous temps, l'aiguillon salutaire qui pousse le producteur vers le mieux faire. L'ordre logique et général de ses lois se peut-il trouver bouleversé dans ses effets les plus connus par les événements actuels? Il est difficile de le croire sérieusement, et il paraît plus probable que la concurrence du temps de guerre doive ressembler singulièrement à la concurrence du temps de paix. Voit-on un public qui veuille ou puisse changer ses habitudes au point de délaisser son fournisseur, sa rue, son quartier, pour porter au loin sa clientèle? Et pourquoi les mauvaises affaires, en ce cas, seraient-elles plus nombreuses actuellement qu'à toute autre époque où l'inégalité de production a toujours existé? La demande, chacun le sait, diffère, selon les quartiers et le pain de fantaisie, réclamé avenue de l'Opéra, à Auteuil ou à la Bourse, n'est pas de vente courante à Plaisance ou à Ménilmontant. L'ouverture d'une maison livrant la fantaisie par quartier pourrait, dans ce cas, résoudre élégamment la question, sans porter aucun préjudice aux petits établissements. D'ailleurs, ne suffirait-il point, pour réglementer la production et la régulariser selon les besoins des quartiers différents, d'une entente entre les patrons? Il semble bien que ce soit là le rôle primordial et classique d'une association telle, par exemple, que le Syndicat de Boulangerie de Paris et de la Seine.

La seconde objection tombe avec la première : si, en effet, chaque maison répond à la demande particulière de sa clientèle, il n'y a pas de raison pour qu'il y ait perturbation par suite de la fermeture de trop nombreuses boulangeries. On pourrait, néanmoins, répondre à l'objection en remarquant que, cette perturbation, si elle se produisait, n'entraînerait point forcément une difficulté de fourniture et se trouverait même bientôt réglée d'une façon automatique. Ou, en effet, la petite maison A, l'abandonnant pour la grande maison B, serait servie par elle — ce qui est donc *possible* — ou bien la grande maison B, incapable de la servir en surplus de la sienne, la renverrait aussitôt à la petite maison A qui n'aurait donc pas le temps (entre deux fournées) de faire faillite.

La question de la main-d'œuvre est d'autre sorte. Il ne s'agit plus là d'hypothèses, mais de faits. Les boulangers de l'active et de la réserve étant sous les drapeaux, il a été nécessaire d'accorder des sursis d'appel aux ouvriers et patrons de la territoriale. Il résulte de cet état de choses que plusieurs maisons se sont vues obligées de fermer, que d'autres ont dû recourir à des confrères pour satisfaire leur clientèle, enfin que toutes celles qui restent ouvertes ont dû fonctionner à personnel réduit : tel est l'autre motif de la réduction de fabrication que les Parisiens subissent depuis la guerre et qui ne laissent subsister que deux façons : le pain *boulot* et le pain *fendu*.

Les Parisiens, en effet, répétons-le, sont seuls à être soumis à un régime spécial. Saumur, Versailles, Rouen, toute la France en un mot n'a pas été mise au pain sec, et cependant, ses boulangers ont reçu, comme les nôtres, leurs appels et leurs sursis d'appel et ont pu craindre, comme les nôtres, aussi le manque de main-d'œuvre et la concurrence.

C'est pourquoi il ne semble point déraisonnable de réclamer une égalisation qui donne au moins aux habitants de la métropole le pain *polka* dont la façon, je le sais de bonne source, demande à peine plus de temps que le *fendu*. Le Masque de fer du *Figaro* réclamait, dès le commencement de novembre, le croissant, le petit croissant d'un sou. Et le remède, qu'en termes excellents il proposait au manque de main-d'œuvre qui nous vaut d'en être privés, était tel qu'il doit avoir, de droit, sa place ici.

« Pourquoi, disait le chroniqueur, la boulangerie qui manquait de bras, n'a-t-elle pas formé, depuis trois mois, quelques « petites-mains ». Des petites-mains ne suffisent elles pas dans les sous-sols du Métro, à perforer nos tickets, et ne pourraient-elles, de même, dans les sous-sols des boulangeries nous préparer le petit pain du matin et le croissant du goûter? »

En un mot pourquoi, demandait le *Figaro* comme *La Française* va le demander, pourquoi n'ouvre-t-on point aux femmes la carrière de la Boulangerie, en un moment où tant d'entre elles surchargent les budgets de chômage?

Voilà, s'il en fut jamais, une question indiscrète; on le sent très vite lorsqu'on va la poser soit à des professionnels, soit à des personnalités de la haute boulangerie. Et, encore plus vite, on démêle dans les réponses étonnées ou ironiques, même dans le refus de réponse, le sourd ou l'avoué parti-pris en une opposition irréductible. Toute la gamme des arguments classiques défile, salués par nous comme de vieilles connaissances. La faiblesse physique d'abord, prévue par la loi qui interdit aux femmes de soulever plus de 30 kilos (sauf erreur). L'inaptitude au métier, prouvée par l'habitude, la coutume, et même le préjugé qui réserve partout et toujours cette profession aux hommes, les conditions particulièrement dures de son exercice, heures, durée, température, etc., enfin et surtout la longueur de l'apprentissage qui, d'après un avis compétent, va de *deux à cinq* ans.

Pourtant, quelle facile réfutation on peut donner et l'on donne à ces objections! L'inaptitude au métier? Qu'en sait-on, d'abord, si on ne l'a jamais essayé? Et ne l'a-t-on vraiment jamais essayé? Quatre exemples choisis au hasard prouveront le contraire. La coutume des Egyptiens était — et est encore — tellement répandue de faire boulanger les femmes, que les hypogées en ont perpétué le souvenir, telle la « pétrisseuse » à la fois fine et musclée de Boulaq. La coutume américaine réserve à la cuisinière, et plus spécialement à la maîtresse de maison, le soin — regardé comme un privilège — de pétrir le pain. Je le prouve par un fait : ma sœur, femme du professeur Tournier, lorsqu'elle arriva, en 1897, à Cleveland (Ohio) commença ses devoirs domestiques par l'apprentissage de la panification ménagère, qu'elle dut enseigner, par la suite, à celles de ses domestiques qui l'ignoraient encore. La vieille coutume française n'est-elle point semblable? Je puis citer, sans invoquer les coins perdus des Cévennes ou de Normandie, un village de *Seine-et-Oise*, à 45 minutes de Paris, où les fermières font leur pain pour quinze jours ou trois semaines. Enfin, si ces exemples paraissent quelque peu étroits, en ce sens qu'ils ne s'appliquent qu'à la panification ménagère, je donnerai l'adresse d'une boulangerie *exclusivement* féminine, dont Mlle de Mestral-Combremont parla ici même (*La Française* du 23 novembre 1912).

Miss Stevenson et Miss Elliott, deux jeunes Américaines qui ont fondé, voici quelques années, une boulangerie modèle dont elles étaient à la fois les propriétaires, les directrices et les fabricantes, à Cambridge

(Massachussets), riraient bien si on leur disait sérieusement que des femmes ne « peuvent pas » être boulangères-marchandes. Les débuts difficiles de ces novatrices, car elles voulaient non seulement *fabriquer*, mais *réformer* le pain, ont été suivis de la pleine réussite que méritaient leurs efforts et l'exemple précieux qu'elles nous ont donné ainsi.

Quant à la faiblesse physique, le premier argument qu'on nous jette à la face et qui se confond avec celui de la dureté du métier, il est si peu sérieux, qu'à peine a-t-on besoin d'y répondre. S'il est vraiment interdit aux femmes de porter plus de 30 kilos, il serait facile de faire faire cette partie de la tâche par les hommes du fournil. D'ailleurs, pour les établissements à pétrins mécaniques, la difficulté n'existe plus. Et, en ce qui concerne les conditions de veille, d'heures exceptionnelles, de températures extrêmes, on pourrait consulter là-dessus les porteuses de pain levées à cinq heures, les femmes vachères du ravitaillement, dont l'une, de moi connue, femme de mobilisé, mère de quatre enfants, nourrice encore il y a quatre mois, se lève à 3 heures pour faire ses 3 kilomètres et être à 4 heures à la porte Brancion; les coutelières de Thiers, couchées à plat ventre au-dessus de la rivière noire; les lavandières, qui vont de l'eau bouillante à l'eau glacée et ploient sous un faix de linge mouillé que nul inspecteur ne pesa jamais; les infirmières, comme cette Sonia Borislow, dont le journal *Pages de gloire* publie la photographie à côté de celle d'un officier qui la dépasse d'une demi-tête et qu'*elle rapporta sur son dos dans les lignes russes*, bien qu'il pesât plus de 30 kilos; les balayeuses de la voirie, dont on n'a jamais songé à trouver le métier trop dur; toutes les femmes enfin que les cruelles nécessités de la vie, l'évolution sociale, ou simplement le goût naturel, ont poussées à réclamer leur « droit au travail ».

De toutes ces raisons *contre* l'entrée de la femme dans la boulangerie, la dernière est la seule valable : la longueur de l'apprentissage, encore qu'on puisse s'étonner de le voir supérieur à celui qui doit former un ingénieur breveté de Polytechnique ou de Centrale et qui en moyenne, demande quatre ans, quelquefois trois. Dans le cas qui nous occupe, cependant, reconnaissons que l'apprentissage doit se trouver réduit au minimum puisqu'il s'agit, d'une part, d'apporter des services immédiats au fournil, de l'autre, de trouver à employer les trop nombreuses chômeuses de nos mairies.

Admettons donc qu'il faille renoncer jusqu'à nouvel ordre à former des femmes-mitrons ou brigadiers, n'y aurait-il pas un autre moyen d'utiliser les aptitudes des chômeuses de métier telles que les biscuitières, les pain d'épicières, les confiseuses et les cuisinières?

La plupart des *boulangeries* parisiennes, qui, comme chacun sait, sont presque toutes *pâtisseries* également, se sont entêtées depuis le début de la guerre à ne pas cesser la fabrication des gâteaux, qui ne s'imposait pas. C'est un fait, constatons-le. Pendant ce temps, le pain était réduit aux façons strictes que nous avons indiquées. Toutes les objections autres que celles de la main-d'œuvre ayant disparu, ne serait-il pas très simple de *continuer* la pâtisserie et de *rétablir*, sinon le pain de fantaisie ou, j'y reviens, le pain polka, en prenant la décision suivante :

1° Consacrer la main-d'œuvre masculine uniquement à la panification;

2° Embaucher des femmes de métier pour la pâtisserie avec une ou deux petites mains.

Or, la question est si peu une question de force ou d'aptitude que nous n'avons pas encore trouvé *une* maison où l'on emploie les femmes, soit dans la boulangerie-pâtisserie, soit dans la pâtisserie, et cela en un temps où les hommes manquent presque totalement et où les femmes meurent de faim. C'est qu'il s'agit là non d'un métier de famine comme ceux que j'énumérais tout à l'heure, et qu'on laisse bien volontiers aux « faibles femmes », mais d'une excellente profession, très rémunératrice et dont les hommes, disons-le franchement, ont peur d'être chassés s'ils laissent les femmes « faibles » et « incapables » y mettre la main.

Le moment est mal choisi pour parler de revendications. Seule, une question aussi importante pour la santé, pour la vie publique que celle du pain — cause de tant de révolutions! — mérite d'être posée devant le public et sérieusement discutée avec lui. Surtout, lorsque, comme celle-ci, elle est pour beaucoup d'êtres — des milliers — soudainement rabaissés par la force des choses au rôle de parasites du budget, une question de pain quotidien, de pain *gagné*.

Odette Bussard.

Les Héroïnes du Jour

A L'ORDRE DE L'ARMÉE

— Sœur **Sainte-Zoé**, supérieure des religieuses de l'hôpital d'Auchel : a aidé, avec la diligence la plus éclairée et la meilleure volonté, à l'organisation rapide de l'hôpital d'Auchel.

— Sœur **Saint-Pierre-Fourrier** et sœur **Sainte-Théotine**, de l'hôpital d'Auchel : se sont consacrées aux soins des contagieux, travaillant jour et nuit avec un inlassable dévouement.

— Sœur hospitalière **Sainte-Suzanne** : tuée par un obus en soignant les blessés de l'hôpital Saint-Jean, à Arras.

— Sœur hospitalière **Saint Pierre** : blessée en donnant ses soins aux malades et blessés de cet établissement.

— Sœur **Bertine**, supérieure des sœurs hospitalières : a organisé une ambulance et a montré le plus grand courage pendant le bombardement de la ville d'Arras.

(*Journal officiel* du 14 décembre, ordre du 12.)

Voici les notes explicatives de l'*Officiel* sur deux infirmières dont nous avons seulement signalé qu'elles étaient citées :

— Mme **Lhomme**, de l'hôpital d'évacuation n° 6 (après avoir, dès le début de la campagne, rendu des services réels dans un hôpital de couverture, s'est montrée, à l'hôpital d'évacuation n° 6, un exemple vivant de dévouement et d'abnégation);

— Mme **Horville**, de l'hôpital n° 1 de la place de Verdun (bien qu'ayant contracté une maladie contagieuse au contact des malades, a continué, à peine guérie, à assurer son service avec un zèle inlassable et toujours souriant).

VARIÉTÉS

REPRÉSAILLES

Une mère allemande (une louve sans doute)
Adressait à son fils, soldat du Peuple-Loup,
Une lettre qui fut avec lui prise en route.
La lettre contenait ces paroles : « Surtout
Garde-toi d'épargner les enfants et les femmes ».
Une mère avait pu signer ces mots infâmes!
Le prisonnier, voyant entre eux causer tout bas
Ceux qui l'avaient saisi, craignait une vengeance.
D'aucuns disaient : — Il faut mettre à mort cette engeance! —
— Même si vous vouliez, vous ne le pourriez pas,
Répliquait une voix. Mais pour cette racaille
Trouvons une autre et plus terrible représaille.
Donnez la lettre. — Et sur le piteux document,
Où la haine parlait si crûment démasquée,
Une main en français écrivit simplement,
En renvoyant le tout à l'adresse indiquée :
— Madame, votre fils, prisonnier et blessé,
Est chez nous recueilli, soigné, nourri, pansé.

Georges Renard.

(Extrait de *La Paix par le Droit.*)

L'ŒUVRE DE SECOURS PUBLIQUE ET PRIVÉE
A PARIS ET EN PROVINCE

UNE VISITE de "LA FRANÇAISE"
dans une ambulance fondée et administrée uniquement par des femmes

Sitôt que la guerre fut déclarée, les femmes-médecins pensèrent à tous les services qu'elles pourraient rendre à leur pays. Un groupe de doctoresses anglaises eurent l'idée de fonder un hôpital qu'elles aménageraient elles-mêmes à leur goût, et dont tout le personnel serait féminin. Cette entreprise ne pouvait avoir lieu en Angleterre, car là-bas, ni la Croix-Rouge, ni l'armée n'autorisent les femmes à tenir auprès des blessés un autre rôle que celui d'infirmières. Des préjugés sur l'inconvenance qu'il y aurait à ce que des soldats fussent soignés et opérés par des femmes, ou sur la trop grande nervosité, la faiblesse physique, etc., de ces dernières, entravent les meilleures initiatives et paralysent les plus belles énergies. Car ce n'est pas par orgueil que ces femmes d'élite se refusaient à exercer des fonctions subalternes; mais elles sentaient en elles un pouvoir d'utilité plus vaste, et rêvaient aussi de montrer, en une circonstance aussi grave, ce que des femmes peuvent faire. L'une d'elles, docteur Louisa Anderson, a de qui tenir pour la persévérance; elle est la fille d'une vraie pionnière, Mrs. Garrett Anderson, qui ouvrit aux femmes la profession médicale en Angleterre.

C'est donc à Paris, à l'hôtel Claridge, que nos doctoresses établirent leur ambulance, sous les auspices de l'Union des Femmes de France. Et quand elle fut en plein fonctionnement, des médecins du Royal Army Medical Corps le visitèrent et furent émerveillés; ils reconnurent que, nulle part ailleurs, les blessés ne pouvaient être mieux soignés, et ils en envoyèrent eux-mêmes, avec tant d'empressement, que les salles furent bientôt plus que pleines. C'étaient pourtant les mêmes officiers qui, pour un simple préjugé, auraient refusé l'autorisation demandée par des femmes docteurs, de fonder un hôpital de blessés.

Trois rédactrices de *La Française* et une de ses abonnées, sœur d'un docteur en renom, ont pu visiter l'hôtel Claridge. A elles s'était jointe aimablement Mme Amélie Hammer, présidente de l'Union fraternelle des femmes.

Elles furent reçues avec une courtoisie charmante par la directrice actuelle, Docteur Flora Murray, qui les conduisit d'abord vers les malades.

Le son des graphophones, détaillant, comme dit un journal anglais « toutes les étapes du long, long chemin d'ici à Tipperary », donne l'impression qu'on entre non pas dans un lieu de souffrance, mais plutôt dans un salon d'hôtel. Cette impression est confirmée par la vision de ces vastes salles de marbre blanc, au centre desquelles s'élève une coupole (destinée sans doute dans l'hôtel à recevoir un lustre). Sous le dôme flambe un brasero, et autour de ce foyer, les Tommies les plus valides s'amusent de diverses manières, sans bruit toutefois, pour ne pas troubler leurs camarades encore couchés. Les lits sont situés sur les côtés de la salle, perpendiculairement aux murs, ils paraissent très confortables; chacun est orné d'une petite branche de houx au chevet, en l'honneur de la saison de Noël.

L'aspect de ces salles est unique; nous sommes loin, certes, de l'hôpital morose, avec sa longue enfilade de lits identiques, où les êtres humains sont transformés en numéros. Ce n'est pas non plus, comme dans une autre ambulance anglaise de Paris que nous avons visitée auparavant, le home familial, l'intimité cordiale de petites chambres à deux ou trois lits. Le local ne s'y prêtait pas, et imposait un caractère d'élégance, de luxe même, que l'intelligente bonté des organisatrices a su empêcher de dégénérer en froideur. Des journaux, des jeux, errent sur les tables; une grande liberté est laissée aux hôtes temporaires, qui semblent en effet chez eux, et heureux. « Oh, on est bien ici! » nous disent avec un véritable enthousiasme ceux que nous interrogeons. Pendant que nous causons avec eux, on leur apporte de grands plateaux chargés de *buttered toasts*, dont ils semblent se servir à discrétion.

Il y a un assez grand nombre de Français, cependant la majorité est composée d'Anglais, soldats de métier, dont beaucoup ont servi aux Indes. Plusieurs étaient grièvement blessés ou très malades; plusieurs étaient depuis des mois dans la maison.

A notre question : Combien avez-vous de malades? Miss Murray fait une réponse singulière : — « Nous avons cent lits, et cent-dix malades. » Ceci appelait une explication; Miss Murray nous la donne avec simplicité, tandis que dans ses yeux passe de la lumière.

— Nous avons cent lits, mais, quand notre hôpital est plein, nous ne mettons pas pour cela les malades à la porte. Quelquefois au milieu de la nuit, une *nurse* vient me demander : Que faut-il que je fasse? Voici quatre malades qu'on apporte sur des civières; on n'a pas pu les prendre à tel ou tel endroit. Je lui dis : — Mettez des sommiers ou des matelas sur le plancher, on sera peut-être moins bien couché, mais jamais ceux qui viennent ici après de longs jours de voyage, ne seront laissés dehors à errer dans la nuit, en quête d'un autre gîte. Voilà pourquoi nous avons plus de malades que de lits. »

Nous sommes conduites à la salle d'opérations, merveilleuse de blancheur et de commodité, à celle de radiographie, à la chapelle, improvisée dans un des halls, pour permettre aux blessés d'assister au service religieux, enfin on nous montre la chapelle ardente, toujours prête, bien que le nombre des décès soit réduit au minimum par la science des praticiennes.

Le personnel est uniquement féminin et anglais. Outre les doctoresses fondatrices, il y a une douzaine de nurses instruites professionnellement, et qui suffisent à toute la besogne. Elles sont logées et nourries dans l'établissement.

Ainsi les initiatrices de cette œuvre ont admirablement réalisé leur rêve, qui était de prouver par l'exemple l'existence, chez les femmes, de talents d'organisation et d'autres forces méconnues. Espérons qu'ayant enfin découvert ces forces, on ne les laissera plus dormir inutilisées.

Alice Berthet.

UNE PROPOSITION POUR LES ORPHELINS

Parmi les œuvres nombreuses de solidarité qui se sont tout naturellement fondées dans les circonstances tragiques que nous traversons — toutes œuvres dans lesquelles la femme joue un rôle bienfaisant — qui sont toutes dignes du plus grand intérêt, nous ne saurions trop recommander à l'attention l'œuvre destinée à secourir les **Orphelins**.

Mais je demande à bien préciser. Le sujet en vaut la peine.

Nous savons que, déjà, en date de 2 août 1914, a été créée, par une Université populaire de Paris, la **Colonie des enfants de mobilisés**, *Orphelins de mère*.

Puis, sous le titre : Les **Orphelins de la guerre**, une Association s'estensuite formée en date du 26 novembre, devenant (selon les termes de ses Statuts) le développement naturel de cette « Colonie » qui a déjà recueilli, à Etretat, plus de 300 enfants.

Dans son dernier numéro, « La Française » nous apprend, du reste, que parmi les « Initiatives féminines diverses » il faut compter les **œuvres ayant pour but la sauvegarde de l'enfance** : crèches, colonies, **orphelins de mères** dont les pères sont mobilisés, etc.

La question qui, à notre sens, se pose, est la suivante :

Cette Colonie d'Etretat dont nous ne saurions dire trop de bien est, **évidemment**, insuffisante à remplir le but que se propose l'Association des « Orphelins de la Guerre » d'hospitaliser, dans les meilleures conditions d'hygiène et de confort, les enfants dont les pères sont morts en combattant.

Quel sera, en effet, le nombre de ces malheureux petits orphelins! Et combien d'hôpitaux seraient nécessaires!

Et dans ces conditions, « L'Association » ne devrait-elle pas provoquer l'organisation de sociétés « filiales » dans chaque département, ou tout au moins dans diverses régions?

C'est, pour notre part, ce que nous pensons.

Et qu'on nous permette d'ajouter — tout en ne voulant et ne pouvant ici qu'effleurer le sujet — que ce ne sont pas des « hôpitaux » que les « Filiales » départementales ou régionales devront faire construire, mais que ce sont des « placements » dans les familles qu'elles devront assurer avec une surveillance effective...

Les voies et moyens pour l'extension de cette si intéressante et si utile entreprise, du succès de laquelle peut dépendre dans une certaine mesure l'état matériel, intellectuel et moral d'une partie de la nouvelle génération, les voies et moyens, je ne puis ici les développer. Chacun des rédacteurs et des lecteurs de *La Française* les connaît mieux que moi, mais l'avis unanime sera certainement que c'est « la femme », qui saura le mieux mener à bien cette nouvelle œuvre sociale. La femme, en effet, remplacera la mère.

S'il est nécessaire, nous exposerons avec plus de détails notre projet.

Dr Lobit.

Nous avons communiqué le manuscrit de cet article à M. Pierrotet, maire du Ve arrondissement, un des fondateurs de la nouvelle société, qui approuve la pensée de M. Lobit. Nous attendons les détails qui nous sont promis et les publierons. Cette question de placement des enfants orphelins ou non est une des plus aiguës du moment présent.

Chronique des Œuvres et Institutions

Union Française pour le Suffrage des Femmes.

Une des maisons de réfugiés que Mme Brunschvicg, secrétaire générale, organise dans le 16e arrondissement est presque entièrement installée. Quelques lits cependant manquent encore.

L'U. F. S. F. fait un appel pressant aux personnes qui pourraient les leur offrir (siège social, 53, rue Scheffer).

Conseil National des Femmes.

Nous avons annoncé que le Conseil National des Femmes organisait au Havre une grande fête pour le Noël des réfugiés belges. Le *Petit Havre* consacre cinq colonnes à cette « inoubliable manifestation patriotique ». La fête était présidée par M. Berryer, ministre belge de l'Intérieur, et M. Stephen Pichon, qui prononcèrent chacun un éloquent discours. « Les éminents orateurs, dit le journal havrais, n'ont pas manqué de rendre un hommage plein d'émotion au Comité National des Femmes Françaises, et à sa présidente si dévouée, Mme Jules Siegfried, qu'un deuil tout récent n'avait pu distraire d'un devoir qu'elle s'était antérieurement imposé. Les acclamations de toute l'assistance ont ratifié ces hauts témoignages de gratitude. »

Citons, dans le concert, à côté des grands artistes Jean Noté et Mancel-Perrier, les chœurs de 200 exécutants dirigés par M. Louis Revel, et dont faisaient partie 100 jeunes filles élèves du Lycée, de l'Ecole supérieure et de l'Ecole pratique. Des cadeaux ont été distribués aux réfugiés et à leurs enfants.

L'Aide Morale.

Les séances de l'Aide Morale continuent dans les différents arrondissements avec un succès grandissant.

Le dimanche 10 janvier, à la salle Richelieu, Sorbonne, pour le Ve : le Pr Blanchard, de l'Académie de Médecine, parlera de l'*Hygiène en temps de guerre*. Meneur de jeu, M. Toutain, directeur à l'Ecole des Hautes-Etudes.

Au XVe : Conférencier, M. le Pr Regnard, de l'Académie de Médecine : *On guérit du tétanos*. Meneur de jeu, M. Parmentier, professeur au collège Chaptal.

Au XIIIe : Conférencier, M. Joulin, professeur au Muséum : *Les Mouches*. Meneur de jeu, M. Jean Blaize.

Enfin pour les réfugiés, Bourse du Travail : Conférencière, Mme Moll Weiss, directrice-fondatrice de l'Ecole des Mères : *Nos réfugiés à Paris*. Meneur de jeu, le poète Dorchain.

Noël d'une jenne fille à des enfants.

Mlle Castro a invité trente enfants des mère inscrites à la permanence de l'Office central d'A. M. I. de la mairie du XVIe arrondissement. Les enfants (15 filles et 15 garçons) reçus par Mlle, M. et Mme Castro, avaient été choisis parmi les moins favorisés du sort. Et une bonne, une belle action a été faite non seulement par le plaisir offert aux petits, mais par le réconfort donné à des mères dont certaines sont plus habituées aux rebuffades qu'aux politesses, et dont la joie d'avoir été si simplement, si affectueusement traitées, reste émouvante.

La mairie du XVIe arrondissement, l'Office central d'A. M. I. et *La Française* félicitent et remercient Mlle Castro pour sa charmante idée d'utiliser le prix de ses étrennes.

Ouvroir municipal de Boulogne-sur-Seine.

L'Ouvroir, sous le patronage de M. le conseiller général Guibourg, vient d'envoyer aux réfugiés belges une grande quantité de linge confectionné.

Mme Isabelle Bogelot voulut bien honorer de sa présence la charmante fête donnée par l'ouvroir à l'occasion de Noël.

Mme Bogelot remit à Mmes Guibourg, Faradèche, Boureau et Harnichard, pour le concours très actif qu'elles apportent aux travaux de l'ouvroir, la plaquette gravée par Roty, qu'elle seule a le droit de faire frapper à la Monnaie.

Remember.

Le Noël des Arts et des Lettres.

L'arbre de Noël des Arts et des Lettres, dû à la générosité de Mme Agnès-L. Rosselin, statuaire, l'une des deux fondatrices des *Ligues de Bonté*, bienfaitrice de la *Fraternité Artistique*, a été une manifestation d'autant plus intéressante, que la joie des enfants a réjoui pendant quelques heures le cœur désolé de bien des mères dont l'époux, artiste ou écrivain, fait le coup de feu dans les tranchées.

Deux-cents enfants se pressaient dans le grand atelier de la rue Raffet, dont les vitres avaient été drapées de grands rideaux pour maintenir un clair obscur favorable au symbolisme du sapin légendaire. Les rires ne furent pas bruyants, et l'on pouvait croire que l'âme des absents était présente dans la salle.

Au cours de cette jolie réunion, Mme Agnès-L. Rosselin, dont le visage reflétait la joie intérieure — que d'heureux elle a faits! — prêcha à ce petit monde les sentiments de la sagesse, les devoirs envers les parents et les maîtres, et l'initia à l'œuvre de ses *Ligues de Bonté* qui comptent, à l'heure actuelle plus de 40.000 adhérents.

La plupart des enfants demandèrent, avant de partir, à s'inscrire à la Ligue et à porter l'insigne bien connu.

Alliance d'Hygiène sociale.

Les conférences données avec le concours de « l'Association des Infirmières visiteuses de France » et de la « Society of Friends » de Londres, ont été inaugurées avec le plus grand succès le 26 décembre.

M. le Dr Doizy, député, a parlé sur « Les nécessités de l'Hygiène dans les lieux de combat et d'occupation ».

M. Harvey, membre du Parlement britannique, qui présidait, et M. Léon Bourgeois, ont pris aussi la parole.

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR RÉGIME DIÉTÉTIQUE

FARINEUX MALTÉS et DIASTASÉS
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison **BIGNON-PARIANI**. — Fondée en 1883
5, rue de l'Arcade, Paris, Madeleine
Téléph. : 303-04
SPÉCIALITÉS des MORILLES des GOURMETS et CHAMPIGNONS de toutes provenances.
Comestibles étrangers
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIÈRES FANTA non alcoolisées
Bière Spéciale pour **Nourrices**
Bière de Table
Bière Fine pour **Soirées**
6, rue Guyot (Paris). — Téléph. : 513-82

HORS-D'ŒUVRES

Maison J. **PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.
Cafés — Thés — Maté
Cent variétés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en Province.

MODIFICATION DU MORATORIUM
VOICI L'ÉCHÉANCE DE FIN JANVIER

OUI MAIS... VAUT MIEUX TRAITER A L'AMIABLE, en ce qui concerne le RÈGLEMENT DES EFFETS DE COMMERCE et autres créances.
Pour tous RECOUVREMENTS A FORFAIT, formalités de RENOUVELLEMENT D'EFFETS COMMERCIAUX, démarches, INTERPRÉTATION MORATORIUM, transactions, etc., adressez-vous à l'ETUDE JURIDIQUE ET FINANCIÈRE, 119, boulevard Voltaire (Tél. : Roquette 43-34), laquelle concilie tout, FAIT FACE A TOUT ET SAUVE TOUJOURS LES SITUATIONS; on ne peut avoir meilleur guide. L'Etude s'occupe aussi de NÉGOCIATIONS DE TOUS TITRES AU COURS DE LA BOURSE (avances aux meilleures conditions) du transfert de TITRES NOMINATIFS, de RÈGLEMENT AMIABLE DE SUCCESSIONS et d'achat d'IMMEUBLES EN VIAGER (27e année).
(Correspondants sérieux sont acceptés.)

Ne consommez que du
Café Corcellet
un peu plus cher
comme qualité!!
18, Avenue de l'Opéra
Expéditions Province et Etranger

Héroïnes d'autrefois

La légende et la vérité sur Juliette Dodu

(*Suite et fin*)

Dans un des rapports qu'elle adressait au directeur général des Télégraphes, Mlle Dodu signalait l'inutilité de ces allées et venues, et déclarait pouvoir suffire seule à toutes les nécessités. Je ne puis résister à mon désir de reproduire le passage même du rapport auquel je me réfère :

« Aujourd'hui, écrit Mlle Dodu, quoique « les Prussiens soient à cinq heures d'ici, « j'ai repris mon service régulier avec Ne- « vers. En récompense des quelques ser- « vices que j'ai pu rendre, je vous demande « avec instance, Monsieur le Directeur gé- « néral, la grâce de continuer *seule* mon « service. J'ai, depuis le commencement de « la guerre, fait le service de jour et de nuit, « aidée de ma mère; ma santé n'en a pas « souffert.

« Si vous désirez avoir un poste d'obser- « vation à Pithiviers, je puis le faire mieux « que personne, étant renseignée de tous « côtés.

« Ma mère, veuve d'un chirurgien de « marine, possède un grand courage et « montre beaucoup de sang-froid; moi, je « vous offre la force et l'intelligence de mes « vingt-deux ans! »

Est-il possible d'allier une plus noble simplicité à un plus grand dévouement! Quelle sublime éloquence, dans ces quelques mots jetés en courant dans un rapport fiévreusement rédigé!

M. Stenackers accepta cette offre généreuse, en confiant au patriotisme de la directrice du télégraphe le service d'observations. Il lui indiqua dans quelles conditions les renseignements devaient lui être transmis.

La précision, l'abondance et l'importance des nouvelles reçues de Pithiviers valurent, le 27 octobre, à celle qui les envoyait, une citation à l'ordre du jour des bureaux de poste et de télégraphe, en même temps qu'une lettre de félicitations lui était adressée au nom du Gouvernement, pour son énergique attitude pendant l'occupation de la ville.

Un corps Français étant venu cantonner à Pithiviers, une fois de plus abandonné par les Prussiens, Juliette Dodu, pendant trois jours et trois nuits, fit seule face aux besoins du service télégraphique de l'armée. Ce fut le surveillant Perceval, attaché au bureau, et qui avait participé, sous la conduite de la gérante, aux multiples réinstallations de lignes et d'appareils qui avaient suivi les départs des Allemands, ce fut, dit-je, Perceval qui apporta, le premier, la nouvelle du retour offensif des Prussiens vers Pithiviers, ce qui permit de hâter le départ de nos troupes qui n'étaient pas en état de résister.

Et hélas! bientôt les Prussiens s'établissaient définitivement dans le pays. Le bureau télégraphique de Pithiviers reçut un personnel et un matériel allemands; cette fois, Juliette Dodu ne quitta pas l'immeuble, elle y demeura avec sa mère, après avoir dissimulé un appareil, et avoir dérobé aux ennemis quelques objets du matériel qu'ils avaient apporté, notamment du fil.

Le triste résultat de la bataille de Beaune-la-Rolande, le 28 novembre, avait consolidé l'occupation allemande de la région.

Douloureusement frappée par nos revers, la vaillante Française était aussi profondément attristée, par son impuissance du moment à secourir sa patrie. Ce fut alors qu'elle eut l'audacieuse idée de surprendre les communications allemandes. Profitant du passage des fils à portée de la main devant sa fenêtre, elle établit la nuit, sans aucun souci du danger qu'elle courait, une dérivation sur l'un des fils, et copia les dépêches enregistrées par son appareil. Elle les communiquait au sous-préfet, qui les faisait parvenir aux autorités françaises par des moyens divers.

Pendant dix sept nuits, la courageuse jeune fille prit ainsi copie de la correspondance ennemie.

Les renseignements recueillis étaient souvent de la plus haute importance, c'est par cette voie qu'on apprit le mouvement des Allemands sur Gien, où l'intendance française avait constitué un immense approvisionnement de matériel de chemins de fer, de vivres et de munitions; la nouvelle du mouvement fut remise le 7 décembre par un exprès diligenté à un fonctionnaire de Gien. On put aussitôt organiser l'envoi de nombreux wagons sur Cosne et Nevers; on détruisit par le feu ce qu'on ne pouvait sauver et on fit sauter le pont de Gien, pour empêcher l'ennemi de se porter sur la rive gauche de la Loire.

Par un décret du 8 décembre 1870, la Délégation reconnaissait les éminents services rendus par Juliette Dodu en lui attribuant une mention honorable, transformée, comme toutes les distinctions de même nature, d'ailleurs, en médaille militaire, par décret du 30 avril 1877.

Juliette Dodu aurait pu continuer jusqu'à la paix à surprendre les secrets de l'ennemi, qui ne soupçonnait pas ses manœuvres habiles, si elle n'avait été dénoncée, le 3 janvier 1871, par une fille à son service. Arrêtée aussitôt, l'héroïne fut condamnée à être fusillée, par le commandant de place; mais le prince Frédéric-Charles, dont le quartier général était à Orléans et qui avait été informé, télégraphia de transférer la jeune fille en Allemagne, avec le plus prochain convoi de prisonniers.

La signature de l'armistice eut pour effet de lui rendre la liberté.

N'avais-je pas raison de vous dire que la vérité était assez belle pour qu'il soit inutile de la farder?

Après la guerre, le traitement de Juliette Dodu fut porté successivement et hors tour à 500 francs, puis à 600 francs, et elle fut appelée à la Direction du bureau d'Enghien, et ensuite au bureau de Montreuil sous-Bois. C'est dans ce dernier poste que, sur la proposition du Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes, M. Adolphe Cochery qui connaissait bien son employée, puisqu'il était député de Pithiviers, qu'elle reçut la Croix de la Légion d'Honneur, par décret du 30 juillet 1878; l'*Officiel* motivait ainsi la distinction : A intercepté les dépêches au péril de sa vie en 1870, et a été sauvée par la cessation des hostilités.

En février 1880, elle quittait les Télégraphes pour entrer au Département de l'Instruction Publique comme Inspectrice du Travail des Enfants : emploi obtenu au concours.

Juliette Dodu s'éteignit le 26 octobre 1909, après avoir habité la charmante localité de Bièvres, qui aura l'honneur de conserver à tout jamais le souvenir d'une grande Française!

Certes, les épisodes et les actes glorieux qui ont sauvé l'honneur du nom français, sont faciles à trouver dans le cours de la terrible et triste guerre de 1870-71; mais il en est peu qui aient eu la continuité que nous constatons ici : ce n'est pas l'héroïque folie accomplie dans un moment d'enthousiasme, et au milieu de circonstances entraînantes, c'est le sacrifice volontaire, raisonné de sa vie, c'est l'accomplissement d'un devoir consenti au milieu d'un danger permanent et dont l'étendue est mesurée et connue.

Il faut un grand cœur pour être capable d'un effort si persévérant, il faut un bien pur amour de son pays pour risquer si délibérément son existence à vingt-deux ans!

Juliette Dodu a bien mérité de la patrie, non seulement pour les services qu'elle a rendus, mais par la haute leçon de volonté, d'énergie, de courage et de patriotisme qu'elle a donnée.

Son nom doit être inscrit en lettres d'or parmi les plus honorés de ceux qui ont glorieusement servi la France!

Les télégraphistes français doivent être fiers de celle qui a su, à une heure douloureuse, apporter une si belle page à leur histoire!

NOUS AVONS REÇU

Pour le budget de « La Française »

De Mme Jacques Gompel . . . . 100 fr.
De Mme Lang . . . . 50 »
De Mme Pichon-Landry . . . . 50 »

Pour nos ateliers d'apprentissage

De Mme Isabelle Bogelot . . . . 5 fr.
De Mme Eugène Simon la promesse d'une souscription de 100 francs.

La gérante : Jane Misme.

Paris — Imp. Ch. Hellebaid, 187, rue Saint-Honoré